

04 sep 2018 -13:13

Étude belge sur les substances nocives dans les langes pour bébés : les valeurs limites européennes sont respectées

Le SPF Santé publique a réalisé une étude sur la présence de substances nocives dans les langes pour bébés. Des résidus ont été trouvés dans certains langes, mais leurs concentrations sont 1000 fois inférieures aux valeurs limites européennes imposées.

Une analyse générale des langes, portant sur 4 échantillons, a révélé la présence d'esters, d'alcool lourd, d'alcanes et de siloxanes, mais sans risque pour la santé. Une analyse quantifiée, portant sur 20 échantillons de langes issus de grandes marques, de marques "distributeur" et de marques écologiques a révélé des traces d'autres substances, comme les phtalates, le nonylphénol, les dioxines et le glyphosate. Ces substances comportent un risque lorsqu'elles sont présentes dans une certaine quantité. Or, les analyses ont démontré la présence de 1 à 4 mg/kg, soit 0,0004% en termes de masse pour la concentration la plus élevée. Ceci correspond à un morceau de sucre dissout dans 1000 litres d'eau, l'équivalent de cinq baignoires remplies à ras bord.

Ces concentrations sont plus basses que les valeurs limites imposées par le règlement européen REACH. Les résultats de l'étude montrent que les valeurs limites sont respectées, même si une élimination totale de ces substances nocives serait idéale. Le SPF Santé publique a rencontré et informé les producteurs de langes des analyses et des résultats et leur a demandé si une élimination totale ou une substitution est réalisable.

Le SPF prévoit également cette année une étude similaire sur les substances nocives dans les tampons et les serviettes hygiéniques.

Étude : contexte technique

L'étude comprend deux parties : La première est une analyse générale, qui recense toutes les molécules pouvant être extraites d'un linge. La deuxième recense la quantification précise d'une liste de molécules prédéfinies. La partie analysée du linge est la face interne qui entre en contact avec les fesses du bébé. L'étude a été réalisée par le laboratoire du VITO à Mol.

L'analyse générale portait sur 4 échantillons. La quantification précise portait sur 20 échantillons différents. Les échantillons ont été achetés dans des magasins en Belgique, 2 échantillons provenaient de magasins situés à la frontière avec les Pays-Bas.

Lien vers [l'étude](#)

Pour plus d'informations sur les perturbateurs endocriniens :
<https://www.health.belgium.be/fr/perturbateurs-endocriniens>

Contact presse:

Vinciane Charlier, porte-parole du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement:
02/524 99 21 - 0475/93 92 71 - vinciane.charlier@sante.belgique.be

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe &
Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be